

savoir si vous les avez receu ou poin. J'ay receu quant a quant ¹⁾ vostre ditte Lettre, la copie de la Lettre de la Royne ²⁾ et de la vostre, lequel me samble quel estoit fort bien escript, et que vous avez tres bien fait de lui escrire. *Au surplus sont la deans* ³⁾. Ma femme ie longtemps parlé de la guer de jour, je commenserai parle ⁴⁾ de cela de la nuit, et commencerai parle ⁵⁾ plus hardi de ceste guer. Cest comme ie me esbai de mons^r. de Elderen, quil at ansi ause espouse ⁶⁾ ungsi jeune demoiselle, se veant si faible et si maladiév, mais ancore ne le treuve si estrange, comme ie fais delle, qu'il lat volu espouse, le veant de la sorte. Ma femme je ne vous serois ⁷⁾ assez escrire le desir que ie ⁸⁾ de vous povoir veoir issi, car vous promes que ne tient a souhaite, ne au voloir qui je, et vous assure que si la Royne vient a Brusselles, et que je vien avec pour quelque peli temps, ne lessere vous mander. Je ascheveray ceste en me recommandant touiour a vostre bone grace, priant le Creatcur vous voloir donner tous vos desirs. De Bins le xxiiij de Juing.

Je vous prie voloir fair mes humbles recommandations a madame vostre mere.

Vostre bien bon mari,
Guille de Nassau.

VI.

Binch, 25 Juny (1552).

Ma femme, ie receu ceste instans vostre Lettre par laquelle entens comme vous me eussiez amvoic la lettre qui vous avez escript a m^r. d'Arrenberge, avec une dressante a moy, de quoi vous promes que je ne ⁹⁾ receu pas une, ne ¹⁰⁾ la mine, ne ceste de m^r. d'Arrenberge, de quoi me esbai bien fort et crains bien fort qu'il y at de la mechanste ¹¹⁾ des messagiers, car vous

1) en même temps. 2) Maria van Hongaryen. 3) *Archives*, I. n°. 3. 4) parler. 5) par le. 6) ainsi ausé épouser. 7) saurois. 8) j'ai. 9) n'ai. 10) ni. 11) méchanceté.

promes en foy de gentilhomme que je nay receu pas une de vous Lettres, lesquels inescrivres m'avoit escript, saue que ie ne receu deux avec ceste, depuis que je suis en ceste ville, a laquelle vous rens maintenant reponce, et vous ay hier rendu seur l'aultre. Parquoi vous prie que ne pensez que soit moqueri de ce que je vous ay escript cinq Lettres sans avoir reponce seur pas une de mienes. Vous priant voloir un peu regarde a qui vous done vous Lettres, et ie feres¹⁾ le mesme a mon couste²⁾, affin que nous lettres ne viene en main de nous malveullians, au³⁾ nos Ennemis, car certes ie crains qu'il y at auleung qui sonbie⁴⁾ aise de regarder les Lettres des aultres. Mais surtout⁵⁾ me fait mal que ie nay receu celle de m^r. d'Arrenberge. Attant, ma femme, priere⁶⁾ le Createur vous donner tout ce que vostre ceur desir: me recommandant de bien bon ceur a vostre bonne grace. De Bins ce xxv de juing.

Vostre bien bon mari,

Guille de Nassau.

VII.

Binch, 25 Junij . . . (1552).

Bij Groen v. Pr., *Archives*, I, n^o. 4, met twee uitlatingen. Voor de eerste leest men in het Handschrift de woorden: alors ne faulderay vous mander le tout la ou nous deverons. Voor de tweede, aan het slot: ma femme ie vous amvoi si enclos la lettre de mons^r. d'Arrenberge et vous anvoie quant a quant ung tirselet de outour pourvole⁷⁾ les perdrix, entendis que nous serons a la guerre; vous priant voloir fair mes humbles recommandations a madame nostre mere.

VIII.

Avennes, 29 Junij . . . (1552).

Het begin bij Groen v. Pr. *Archives*, I, n^o. 5 tot »à ressembler" en verder in het Handschrift:

1) ferai. 2) coté. 3) ou 4) sont bien. 5) sur tout. 6) prierai.
7) pour voler.